

Comment des juges femmes acquittent un salopard de toubib violent



Laissez-moi vous raconter une histoire, une histoire ignoble, et injuste, surtout en ces temps où notre gouvernement, et toute cette caste de juges, d'attachés ministériels, d'associations diverses, se targuent de défendre les droits des femmes.

En 2018, dans ma profession de petit flic de base, j'ai reçu dans mon bureau une femme qui venait déposer plainte contre son compagnon, pour des violences...

J'ai pris sa plainte, 5 ou 6 pages, relatant des faits réels, avérés, précis, décrits avec précision... et qui, par expérience, ne pouvaient avoir été ni inventés, ni exagérés.

Cette femme a bénéficié d'une ITT de 15 jours, établie par un médecin légiste.

Nous sommes là dans un DÉLIT, aggravé par le fait que l'auteur

était son concubin, et que certaines scènes de violences avaient eu lieu devant un enfant de quelques mois.

RÉSULTAT : CLASSEMENT SANS SUITE ! Bien sûr l'auteur est un médecin. On ne touche pas à la noblesse sociale dans cette ville socialiste qu'est RENNES.

Bien sûr, ce sinistre personnage, fort de sa victoire, n'a plus cessé de harceler la victime par téléphone, sms, mails, lui envoyant des écrits tous plus ignobles et insultants les uns que les autres... et ce pendant 2 ans.

Pendant ces 2 années, cette femme a déposé des plaintes pour dénoncer ce harcèlement. Hélas, je n'étais plus en charge des dossiers, puisque l'administration policière, dans sa grande intelligence, a préféré faire traiter ces procédures par un service spécialisé, intitulé « la brigade des atteintes à la cellule familiale ».

Et donc, la fonctionnaire, car pour le coup, il faut bien parler de fonctionnaire de police, a donc nonchalamment traité ces dossiers...

Une petite garde à vue par ci, quand ce sinistre salopard avait des disponibilités, bien sûr il ne faut pas déranger un médecin, c'est quelqu'un d'important, lui !

De plaintes en plaintes, de collectes de sms en collectes de mails, le dossier s'épaissit...

Bien évidemment aux injures ignobles, telles que SALOPE, GROSSE PUTE, SUCEUSE DE BITE, CONNASSE, la victime répond avec le même genre de propos... et pourquoi devrait-elle se laisser insulter sans réagir ? Parce que c'est une femme. Ben voyons.

Hier, au tribunal de Rennes, se tenait une audience pour juger (laissez-moi rire...) ces affaires de harcèlement...

Il y avait 3 femmes, juges. Savez-vous à quoi a été condamné cette ordure qui a ruiné la vie de la mère de sa fille ? 5

mois avec sursis, maintien des droits parentaux et 600 euros de dommages et intérêts (même pas le prix de l'avocat...).

J'ai oublié de dire que ce monsieur ayant fait l'objet d'une expertise psy, qui a révélé que ce sinistre personnage était un alcoolique, avec des troubles psy graves de dédoublement de personnalité, de violences exacerbées avec l'alcool, sans compter qu'il est suivi psychiatriquement depuis 25 ans...

Mais non, en France, alors que des femmes meurent chaque jour sous les coups de leurs maris, amis, copains, alors que des ministres fustigent les policiers qui soi-disant ne font pas leur travail en recevant mal les femmes battues, et bien des JUGES, FEMMES, laissent un salopard gagner et ruiner la vie d'une femme. Car il continuera, et quand ce ne sera pas son ex... ce sera au tour de sa fille.

Alors Mesdames les juges, sachez que je vous méprise, je vous vomis, je vous déteste. Et toi, justice de France, sache que plus jamais je ne ferai mon travail de policier pour que de telles mascarades se produisent. Maintenant je dirai aux gens qui veulent se plaindre de se débrouiller seuls car cela ne sert à rien de compter sur cette justice pourrie !

Hugh !

Géronimo